

Excellence MM. Les Ministres,
Mgr. Le Nonce Apostolique,
Mon Révérend Père,
Chers collègues et amis,

J'ai le grand plaisir de prendre part au nom de la famille, soit mes 2 frères Henry et David et moi-même, à cette remise du prix Emile Tyan à Madame Carole Makhlouf.

Je suis d'autant plus heureux que j'y assiste en compagnie de Madame la Doyenne Ghannagé, une des 1^{ère} lauréates de ce prix et fille d'un des plus prestigieux étudiant et ami d'Emile Tyan, le Doyen Pierre Ghannagé et de ma camarade de promotion, Mona.

Je voudrais ici rappeler le souvenir des autres grands professeurs qui ont accompagné mon père et ont été les piliers de la Faculté et à l'origine de sa renommée à savoir :

Son professeur Charles Fabia

Chucri Cordahi

Béchara Tabbah

Sami Chammas

Albert Chavanne

Soubhi Mahmassani

Pierre Safa

Philippe Biays

André Decoq

Youssef Gebrane

et j'en oublie sûrement qui sont aussi prestigieux.

Je remercie le Professeur Khadige grâce à qui cette cérémonie a pu prendre ce lustre après des années où ce prix était remis presque en catimini pour des raisons que j'ignore à ce jour. Je remercie aussi le Doyen Hajj-Chahine pour son efficace intervention en vue de l'octroi du prix Berytus Nutrix Legum à Emile Tyan et pour la très prestigieuse cérémonie qui a accompagné cette remise de prix.

Le Jury n'a pu qu'apprécier la haute qualité de la thèse couronnée ce soir. De façon très scientifique Mme Makhlouf propose des solutions à un problème qui se pose souvent aux juristes dans l'interprétation de la volonté effective des parties qui n'apparaît pas très clairement dans les contrats, notamment quand elles oublient de préciser leur durée. La thèse a magnifiquement atteint son but en élevant la tacite reconduction au niveau d'un principe général du droit et conférant ainsi à ce travail une qualité hors du commun comme l'a souligné le Professeur Sourieux.

Le CEDROMA en collaboration avec la famille a tenu à institutionnaliser ce prix en vue de perpétuer le souvenir d'Emile Tyan et surtout encourager les jeunes doctorants à poursuivre leurs recherches académiques.

Notre souhait est qu'émergent des rangs des doctorants, des professeurs qui à l'instar d'Emile Tyan, se consacrent exclusivement à l'enseignement, à la recherche et à l'écriture.

Des fils et petits fils d'Emile Tyan et certains de leur conjoint ont eu l'honneur d'appartenir à cette Faculté. Feu mon frère Samir et moi-même y avons enseigné. Cette faculté a toujours constitué un creuset où coexistent des étudiants de toutes confessions en parfaite harmonie (hormis des incidents provoqués par des illuminés de la petite politique). L'excellence de l'enseignement dispensé par la Faculté s'accompagne d'un message de tolérance et de solidarité. Cette solidarité est essentielle. Le Pape François dans son message pour la paix y a fait référence en nous demandant de lutter contre la mondialisation de l'indifférence qui nous rend proches mais pas frères et qui nous fait lentement nous habituer à la souffrance de l'autre en nous fermant à nous-mêmes.

Le Liban ne peut survivre sans que cet esprit de solidarité et de tolérance n'anime la vie politique. Puisse cette Faculté continuer à servir de pont non seulement entre les générations d'étudiants mais aussi entre les Libanais de toutes confessions.
